FLEURIEUX·SUR·L'ARBRESLE

RHONE

Accusé de réception en préfecture
069-216900860-20250526-2025-30-DE
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025

Publié le 28 mai 2025

Délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2025

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 5
Votants : 18

Date de Convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mai à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Raphaël DELOIN, Etienne DUVAL, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Caroline MIRANDA et Frédérique MOULIGNEAU.

Excusés : Rémi BROSSIER (pouvoir donné à Albane GENIN), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Elvine LEON), Sandra LEZIN, Karine LORENZO, (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Léo MOLINIE (pouvoir donné à Frédérique MOULIGNEAU) et Chani PETIT (pouvoir donné à Evelyne GIRARDON).

2025-30 Délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2024

Rapporteur : Diogène BATALLA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Diogène BATALLA informe que le compte de gestion 2024 du budget principal de la commune a été dressé par le Centre des Finances Publiques de Tarare.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2024 du budget principal de la commune établi par le Centre des Finances Publiques de Tarare tel que présenté.

Le Maire
Diogène BATALLA

La secrétaire de séance
Frédérique MOULIGNEAU